

## Cycle de formation diplômant :



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche »

## « Construire Eco-responsable » PROMOTION 2024 (14<sup>o</sup> promotion)

### Diplôme Universitaire

### « Construire Eco-responsable »

délivré par l'Université Gustave Eiffel  
(Diplôme Universitaire / inscription au niveau Master)

- **Co-responsables pédagogiques de la formation :**  
Pôle de formation EVA-aDig / l'Université Gustave Eiffel



### ▪ Contexte

Proposée dès 1996 à l'ENSA PLV puis au Pôle EVA-aDig sous le nom « Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'Œuvre de la Qualité Environnementale : Architecture, Ingénierie, Urbanisme et Aménagement, » cette formation est une pionnière de l'éco-responsabilité dans le cadre bâti.

Elle évolue chaque année en fonction des enjeux contemporains.

À ce jour, plus de 1200 architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages ont été diplômés pour exercer une pratique plus vertueuse, plus généreuse de l'architecture et de l'aménagement...

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact des secteurs de l'aménagement et de la construction sur l'environnement, mais également sur les modes de vie collectifs et les comportements individuels.

Le secteur de la construction est responsable de 43% des consommations énergétiques, il produit à lui seul, autant de déchets que la consommation des ménages. La commande publique et la commande privée, conscientes des enjeux auxquels sont confrontés ces secteurs, exigent désormais des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable.

## ▪ « Eco-responsabilité » Un rôle stratégique pour les acteurs du cadre de vie

Suite aux accords de Paris sur le climat et à la loi de transition énergétique, la commande publique et les investisseurs privés exigent des réponses qui intègrent la démarche de qualité environnementale pour un développement durable et souhaitable. Cette formation fait intervenir de nombreux formateurs, toutes et tous professionnels ou chercheurs engagés dans une démarche de transmission de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Après plusieurs décennies de réflexion inter-partenariale et de travaux méthodologiques, les ingénieurs de projets, les consultants, les concepteurs et les programmistes ont acquis une position stratégique pour intégrer les synergies inter-cibles dans un projet économe en moyens et efficace en performances. L'opportunité de revaloriser leurs missions, de les étendre au-delà des seuls objectifs de résultats et de diversifier les profils d'intervention peut être saisie grâce à cette formation.

## ▪ Objectifs

Tous les acteurs du cadre de vie sont impliqués dans la pratique environnementale.

Les professionnels doivent s'adapter à la transition d'une société de consommation vers une société respectueuse d'un développement durable et équitable. Cette formation vise un public de formations, de cultures et de métiers différents mettant ainsi à profit l'expérience de chacun pour créer les conditions d'un travail d'équipe et partager des objectifs communs.

La formation « Construire Éco-Responsable », fait appel à des intervenants, chercheurs et praticiens reconnus pour leur expertise (santé, eau, énergies, transports, paysage), à des sociologues, des avocats et des économistes pour appréhender et comprendre les enjeux politiques, économiques sociaux et culturels dans la transformation de l'espace urbain qui intègre les données du développement durable.

Les enjeux de l'éco-responsabilité étant fixés, la progression pédagogique permet aux participants d'appréhender des techniques environnementales éprouvées.

A l'issue de la formation, chacun dans son domaine d'intervention aura la capacité de définir en amont les finalités d'une opération, de faire les choix pertinents et/ou d'aider les prescripteurs dans leur orientation, de monter l'équipe performante capable de répondre aux enjeux recensés. Une opération « éco-responsable » est un projet unique et complexe. L'une des difficultés est de travailler en équipe pluridisciplinaire, d'associer un réseau d'expertises et de savoir instaurer des échanges, parfois à l'échelle internationale.

L'objectif qui sous-tend la formation est de donner à ces professionnels la capacité de conjuguer leur expérience et les compétences acquises dans une approche globale et transversale qui intègre les pratiques interdisciplinaires et les processus de programmation. L'approche contribue à la diversification des modes d'intervention et à la prise de conscience de l'impératif d'un travail d'équipe.

## ▪ Contenus :

La formation se subdivise en cinq thématiques :

- Enjeux urbains, aménagement et territoires
- Enjeux énergétiques et bioclimatiques du bâti
- Confort et santé, la qualité des ambiances, mieux concevoir pour mieux vivre
- Matériaux, cycle de vie, confort et performances
- Engagements éthiques et ses influences économiques et sociales

Elle abordera aussi de manière transversale :

- les domaines de l'éco-gestion des énergies, des transports, de l'eau et de l'assainissement et l'ensemble des enjeux majeurs du développement durable ;
- l'approche interdisciplinaire indispensable à l'acquisition des méthodes pour associer les acteurs du projet à la programmation ;
- les différentes phases des missions de coordination, de programmation et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage exercées notamment par les conseillers et les assistants des maîtres d'ouvrages : analyse de la commande, définition du projet, opportunité et faisabilité du projet, références, contextualisation, élaboration du programme, préparation de l'appel d'offres, suivi du projet architectural, suivi du chantier ;
- la réhabilitation du patrimoine public ;
- l'approche pratique des méthodes, des données et critères, de leurs variations et des vérifications des hypothèses relatives aux différents cas de figure et échelles identifiées.

## ▪ Publics visés

Architectes en exercice salariés et profession libérale, maîtres d'œuvre, ingénieurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, paysagistes, urbanistes, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages désireux d'inscrire leur pratique professionnelle dans le cadre des démarches préconisées en matière d'éco-responsabilité et de qualité environnementale...

## ▪ Prérequis

Être un professionnel métier et être en capacité de développer un projet d'architecture, d'aménagement ou d'urbanisme suivant toutes ses phases.

## ▪ Personnes en situation de handicap :

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt avant votre inscription auprès de notre référent handicap pour identifier les compensations éventuelles et les prises en charge possibles.

## ▪ Durée et Dates :

**20 jours**, soit **160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture.

**du 15 mai au 29 novembre 2024**, (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessous).

## ▪ Modalités pédagogiques :

Groupe de 12 à 20 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par les formateurs et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés. Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de chaque intervention.

## ▪ Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

## ▪ Modalités d'évaluation :

Le contrôle des connaissances repose sur le mémoire rédigé à l'issue de la formation.

Le sujet de ce mémoire, validé par les responsables pédagogiques de la formation.

La note du mémoire porte sur le document écrit et sur la soutenance orale présentée devant un jury comprenant des universitaires et des professionnels.

Les parcours comportent dans leur progression des prérequis qui constituent le mode continu de l'évaluation.

A l'issue de la formation, le D.U. est attribué aux participants qui réunissent simultanément les conditions suivantes :

- avoir assisté à l'ensemble de la formation
- avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 pour le mémoire

## Tarif : 5 200,00 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

## ▪ Lieu de formation

**Les Récollets**

**150 rue du faubourg St Martin**

**75010 PARIS**

# Programme du **DIPLÔME UNIVERSITAIRE** « **CONSTRUIRE ECO-RESPONSABLE** » 2024

« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche (OPCO EP) »

Début des journées de formation à 9h / Fin à 18h (1h de pause pour le déjeuner)

| <b>INTRODUIRE</b> |           | <b>Fondamentaux</b>   |  |
|-------------------|-----------|---|--|
| <b>Mai 2024</b>   |           | <b>Comment aborder la qualité environnementale ?</b><br><b>Comment s'y retrouver dans les multiples labels et méthodes ?</b><br><b>Quels enjeux aujourd'hui pour demain ?</b><br><b>Pourquoi et comment changer nos modes de conception ?</b> |  |
| Mer 15            | 9h-10h30  | Ouverture du stage :<br>-Présentation interactive des acteurs référents de la formation et des stagiaires,<br>-Exposé du programme, de l'attente des stagiaires, des perspectives... attendus et débouchés du cycle.                          | <b>Ivan FOUQUET &amp; Baptiste FRANCOIS</b> Architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair<br><b>Denis MORAND</b> , Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV |
|                   | 10h30-13h | Les enjeux de la conception   | <b>Ivan FOUQUET</b> , Architecte dplg, Co-responsable pédagogique de la formation, co-gérant de fair   |
|                   | 14h-18h   | 10 000 ans de recherche et de développement, exemples de projets eco-responsable  | <b>Ivan FOUQUET &amp; Baptiste FRANCOIS</b> Architectes, Co-responsables pédagogique de la formation, co-gérants de fair   |
| Jeu 16            | 9h-18h    | De la qualité environnementale à la conception éco-responsable : les nouveaux enjeux dans la pratique   | <b>Alain BORNAREL</b> , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU   |
| Ven 17            | 9h-13h    |   |  |
|                   | 14h-18h   | La ville en questions, repenser l'urbanisme...  | <b>Thierry PAQUOT</b> , Philosophe, Professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris   |

| <b>MODULE 1</b>  |         | <b>Territoires</b>   |   |
|------------------|---------|--|---|
| <b>Juin 2024</b> |         | <b>Enjeux urbains, aménagement et territoire</b><br><b>Comment intégrer la qualité environnementale au projet urbain ?</b><br><b>Urbanisme, paysage, villes et territoires : quels liens tisser pour bâtir un projet ?</b><br><b>Quelles approches pour des territoires et villes résilients ?</b> |   |
| Mer 12           | 9h-13h  | Après le bâtiment frugal, comment appliquer la frugalité au territoire ?   | <b>Ivan FOUQUET &amp; Baptiste FRANCOIS</b> , architectes, co-gérants de fair                                 |
|                  | 14h-18h | Nature et paysage, comment s'en saisir dans une opération d'aménagement ? Exemples   | <b>Laure PLANCHAIS</b> , Paysagiste concepteur DPLG, école de Versailles, Grand Prix National du paysage 2012 |
| Jeu 13           | 9h-13h  | Que dit le droit sur le développement durable, en particulier le code de l'urbanisme ?   | <b>Me Pierre HEDDI</b> , avocat à la cour   |
|                  | 14h-18h | Réconcilier architecture, ville et territoire dans le contexte de la ville post industrielle   Retour d'expériences  | <b>Sophie BLANC</b> , Architecte DE, Chef de projet urbanisme (BET TRIBU)                                     |
| Ven 14           | 9h-13h  | Ambiances Urbaines, Morphologie, Bioclimatique urbaine : quelles influences exerce-t-elles sur les projets ?   | <b>Alain BORNAREL</b> , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU  |
|                  | 14h-18h | Présentation et cadrage des sujets de mémoire  | <b>Ivan FOUQUET &amp; Baptiste FRANCOIS</b> , architectes, co-gérants de fair                                 |

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 - Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat »

|  |           |  |  |
|--|-----------|--|--|
| <b>MODULE 2</b>  |           | <b>Energie</b>   |  |
| <b>Juillet 2024</b>  |           | <b>Enjeux énergétiques et bioclimatique du bâti</b>  |  |
| <b>Comment évaluer et traiter les énergies en jeu dans la construction ? Comment intégrer les énergies renouvelables ? Quels outils pour la conception éco-responsable ? Un bâtiment peut-il produire plus qu'il ne consomme ?</b> |           |  |  |
| Mer 10   | 9h-13h    | Rénovations énergétique dans les bâtiments: comment intégrer l'écoconception ?   | <b>Florence CINOTTI</b><br>Ingénieur de l'énergie et du bâtiment - Alterea                     |
|  | 14h-18h   | Intégration des ENR et bâtiments à énergie positive : les labels confrontés à la réalité   |  |
| Jeu 11   | 9h-13h    | Thermique du bâtiment, quels phénomènes sont en jeu : éléments théoriques et principes d'évaluation  | <b>Denis MORAND</b> , Maître de conférences à l'Université Paris Est MLV                       |
|  | 14h-18h   | Contraintes réglementaires, labels E+C- : comment anticiper l'évolution des pratiques en construction et rénovation ?                        |  |
| Ven 12   | 9h-13h    | Décryptage de l'offre industrielle pour le bâti et pour les systèmes : comment assurer ses choix de conception pour l'avenir ?               | <b>Bernard SESOLIS</b> , Ingénieur, Dr en géographie spatiale<br>Conseil énergie-environnement |
|  | 14h-17h30 | Concevoir bioclimatique sur la parcelle<br>Audit énergétique en bâtiments existants<br>Prises en compte de la maintenance et de l'usage réel |  |
|  | 17h30-19h | Suivi des mémoires   |  |

|   |         |   |  |
|---|---------|---|--|
| <b>MODULE 3</b>   |         | <b>Matériaux</b>  |  |
| <b>Septembre 2024</b>   |         | <b>Cycle de vie, confort et performances</b>  |  |
| <b>Quels matériaux pour demain ? Comment construire en recyclant et intégrer la réutilisation ?</b> |         |   |  |
| Mer 04  | 9h-13h  | Les matériaux biosourcés : quels choix s'ouvrent aux concepteurs ? Comment convaincre les maîtres d'ouvrage ou les bureaux de contrôle ?  | <b>Yves HUSTACHE</b> , Expert R&D et Innovation, Associé KARIBATI  |
|   | 14h-18h | Choix soutenables des matériaux de construction : identifier les impacts environnementaux et sanitaires, ACV, outils d'aide à la décision |  |
| Jeu 05  | 9h-13h  | Réhabilitation éco-responsable : diagnostic, thermique, ventilation et retours d'expérience   | <b>Albert HASSAN</b> , Architecte DE HMONP (Palabre)   |
|   | 14h-18h |   |  |
| Ven 06  | 9h-13h  | Matières à construire : la problématique du réemploi et du recyclage sur le chantier : définitions, mode de faire par l'exemple           | <b>Fanny THIBAUT</b> Architecte DE, Bellastock<br><b>Marc SERIEIS</b> , Conducteur de travaux et Maître d'œuvre, Co-gérant (Albert et compagnie) |
|   | 14h-18h | Créneau disponible pour visite opération  |  |

|  |         |  |  |
|--|---------|--|--|
| <b>MODULE 4</b>  |         | <b>Confort et santé</b>  |  |
| <b>Septembre 2024</b>  |         | <b>Qualité des ambiances</b>   |  |
| <b>Comment associer la qualité de vie à la maîtrise des risques sanitaires ? Quelles approches concrètes proposer pour les constructions de demain ?</b> |         |  |  |
| Jeu 26   | 9h-13h  | Confort et performance dans les bâtiments : Comment traiter la ventilation naturelle, l'éclairage naturel, artificiel et mixte ? | <b>Alain BORNAREL</b> , Ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU |
|  | 14h-18h | L'Architecture Nature : comment construire une démarche holistique de construction écoresponsable ? Retours d'expérience         |  |

|        |         |  |  |
|--------|---------|--|--|
| Ven 27 | 9h-13h  | Produits de construction, ventilation et santé : comment lier bâti et santé dans sa pratique en évitant les pièges ? | Dr Suzanne DEOUX, Médecin ORL, Professeure associée honoraire Université d'Angers, Initiatrice de l'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, Présidente Bâtiment Santé Plus |
|        | 14h-18h |  |  |
|        | 18h-19h | Suivi des mémoires   | Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair  |

|  |   |
|--|---|
| <b>MODULE 5</b><br><b>Octobre 2024</b> | <b>Engagements</b><br><b>Ethiques, contractuels, économiques et sociaux</b><br><b>Comment travailler avec les futurs usagers ou habitants des projets ? Comment la qualité environnementale influence-t-elle les pratiques ? Quelles expériences peuvent appuyer ma réflexion ?</b> |
|--|---|

|        |         |  |   |
|--------|---------|--|---|
| Jeu 17 | 9h-13h  | Suivi des mémoires   | Ivan FOUQUET & Baptiste FRANCOIS, architectes, co-gérants de fair   |
|        | 14h-18h | Responsabilité sociale et environnementale : quelles est la place du maître d'ouvrage dans l'écoconception et les interactions avec l'équipe de maîtrise d'œuvre sur ces aspects ? | <b>Table Ronde avec :</b>   |
|        |         |  | <b>Anne LE RHUN HABIB</b> , Architecte, Chef du Service Patrimoine et investissement, Direction de l'apprentissage (Région IDF)   |
|        |         |  | <b>Blanche RIVIERE</b> , direction du patrimoine et de l'architecture à la ville de Paris, chef de projet et suivi des opérations de restructuration ou de construction neuve d'équipements culturels |
| Ven 18 | 9h-13h  | L'implication des habitants, des utilisateurs : la concertation, la gouvernance  | <b>Hervé SAILLET</b><br>Directeur de CUADD Conseil  |
|        | 14h-18h | Qualité d'usage : prise en compte de l'usage dans la conception  | <b>Denise PRADEL</b> , associée, gérante CP&O 'les m <sup>2</sup> heureux"  |

|  |   |
|--|---|
| <b>APPLICATION</b><br><b>Novembre 2024</b> | <b>Atelier</b><br><b>Mise en pratiques</b><br><b>Comment intégrer la qualité environnementale dans nos projets ?</b><br><b>Quels outils sont à notre disposition ?</b><br><b>Comment les utiliser ?</b> |
|--|---|

|        |         |   |  |
|--------|---------|---|--|
| Jeu 07 | 9h-13h  | Exposé du thème de l'application, présentation des outils | <b>Alain BORNAREL</b> , ingénieur, gérant émérite du BET TRIBU           |
|        | 14h-18h | Atelier d'application                                     | <b>Alain BORNAREL</b><br><b>Ivan FOUQUET</b><br><b>Baptiste FRANCOIS</b> |
| Ven 08 | 9h-16h  |   |  |
|        | 16h-18h | Exposés des projets                                       |  |

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>MEMOIRES</b> | <b>Date remise des mémoires</b><br><b>20 novembre 2024, remise au format numérique</b> |
|-----------------|--|

|   |   |
|---|---|
| <b>MEMOIRES</b><br><b>Novembre 2024</b> | <b>Soutenances</b><br><b>Construire la transmission du savoir et des pratiques</b><br><b>Quelle place pour le développement durable dans ma pratique professionnelle ?</b><br><b>Comment rendre concrètes les transitions énergétique et sociale dans mon travail ?</b> |
|---|---|

|        |         |   |   |
|--------|---------|---|---|
| Jeu 28 | 9h-18h  | Soutenances des mémoires                      | Jury composé de personnalités compétentes |
| Ven 29 | 9h-16h  |   |   |
|        | 16h-18h | Enoncé des résultats<br>Bilan de la formation |   |

**Total 20 jours soit 160 heures**

## Cycle de formation diplômant : « Construire Eco-responsable » PROMOTION 2024 (14<sup>o</sup> promotion)

### Diplôme Universitaire

#### « Construire Eco-responsable »

délivré par l'Université Gustave Eiffel  
(Diplôme Universitaire / inscription au niveau Master)

### MODALITES D'INSCRIPTION 2024

La durée totale de la formation est de **20 jours**, soit **160 heures** réparties en 7 sessions de formation (17 jours), **du 15 mai au 29 novembre 2024**, 1 journée de visites d'opérations et 2 journées d'évaluation et de clôture. (Voir le calendrier sur le programme pages 4 à 6 ci-dessus).

**A l'issue de la formation, les candidats reçus obtiendront le Diplôme Universitaire « Construire Eco-responsable » de l'Université Gustave Eiffel.**

**Dates de début et de fin de stage : du 15 mai au 29 novembre 2024**  
(La formation se déroulera selon le calendrier indiqué sur le programme ci-dessus)

Dossier de candidature

Le dossier se compose :

- d'un curriculum vitae retraçant le parcours professionnel
- d'une lettre de motivation stipulant l'intérêt porté au thème de la formation
- d'une demande d'inscription (ci-jointe page 9)
- d'une photocopie R°/V° de la pièce d'identité et d'une photo d'identité
- d'une photocopie R°/V° de la carte vitale et de l'attestation à jour
- d'une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)

**Le dossier complet doit parvenir à :  
Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture - ADIG**

par voie postale : Pôle de formation EVA-aDi9  
15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

- par mail : [fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)

### Lieu de formation

**Les Récollets**  
150 rue du faubourg St Martin  
75010 PARIS

## Coût de la formation

Le prix de la formation **est de 5 200 € HT** (TVA à 20% soit 6 240 € TTC)



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétence de la branche (OPCO EP) »

Il comprend 17 journées de cours, 1 journée de visites d'opérations en Ile-de-France, 2 jours d'évaluation et de clôture.

Le participant (ou son employeur) s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après acceptation de la candidature, un premier versement d'un montant de **1 560 € HT** (soit 1 872€ TTC : 30% du montant total) **au démarrage du cycle**, après réception de la facture du 1<sup>er</sup> acompte émis par le Pôle de formation Environnement, Ville & Architecture (Pôle de formation EVA-ADIG)
- 2 autres versements de **1 820 € HT** (soit 2 184 €TTC : 35% du montant total), l'un pour le **14 juin 2024** , l'autre pour le **27 septembre 2024**

**NB 1 : possibilité d'échelonner les paiements en plusieurs fois sans frais sur la durée de la formation (nous contacter)**

**Informations & inscriptions : Tel : 01 40 34 15 23**

[fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)



# DEMANDE D'INSCRIPTION 2024

Cycle de formation diplômant :

« **CONSTRUIRE ECO-RESPONSABLE** »

**NOM** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : ..... **Lieu de naissance** : .....

**Adresse personnelle** : .....

.....

**Téléphone mobile** : .....

**Mail personnel** : .....

Diplôme(s) obtenu(s).....

École/Université.....

Date(s).....

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Situation actuelle :</b> |  |
| <b>Profession libérale</b>  |  |
| <b>Salarié</b>              |  |
| <b>Demandeur d'emploi</b>   |  |
| <b>Autre : précisez :</b>   |  |

**Nom de l'entreprise** : .....

nom du dirigeant : .....

forme juridique : .....

**Siren**.....

**Adresse** : .....

.....

**Téléphone** : .....

**Mail** : .....

**Pour les demandeurs d'emploi, date du dernier emploi, poste occupé et coordonnées du dernier employeur** : .....

.....

.....

**Date** : ..... **Signature**

Formulaire à retourner avec les pièces mentionnées dans « modalités d'inscription »  
par voie électronique à : [fbonhomme@poleformation-idf.org](mailto:fbonhomme@poleformation-idf.org)